

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

# CONTRE LA LOI ISRAËLIENNE AUTORISANT LA PEINE DE MORT POUR LES PALESTINIENS !

**En adoptant, le 30 mars 2026, une loi autorisant la peine de mort pour les Palestiniens accusés d'attentats, l'État d'Israël franchit une nouvelle étape dans l'inhumanité.**

Portée par l'extrême droite israélienne et le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben-Gvir, cette loi a été votée par 62 membres de la Knesset. Elle n'est pas un acte de justice mais un outil de terreur d'État, consolidant un système d'apartheid déjà établi contre le peuple palestinien.

Certaines études indépendantes estiment le bilan réel encore plus lourd, avec jusqu'à 75 200 morts directs rien qu'à Gaza entre octobre 2023 et janvier 2025. D'autres analyses incluant les décès indirects parlent de plus de 100 000 morts au total. En Cisjordanie occupée, 952 Palestiniens ont été tués (dont 198 enfants) depuis octobre 2023.

Ce génocide en cours précède déjà cette loi. Chaque jour, des civils, des femmes et des enfants meurent sous les bombes israéliennes. Maintenant, Israël légalise l'exécution judiciaire de ceux qui résistent.

### Les violations du droit international de cette loi :

**Convention de Genève IV (Article 68) : interdit les peines capitales pour des populations sous occupation militaire.**

**Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Article 6) : protège le droit à la vie et limite strictement la peine de mort.**

**Résolutions de l'ONU : nombreuses résolutions condamnant l'occupation israélienne et exigeant le respect des droits humains en Palestine.**

**Statut de Rome de la Cour pénale internationale : qualifie les exécutions sommaires de crimes de guerre.**



## UNE LOI SPÉCIFIQUEMENT RACISTE VISANT UNIQUEMENT LES PALESTINIENS !

Cette loi crée une justice d'exception où les Palestiniens n'ont aucun droit égal aux citoyens israéliens, institutionnalisant l'inégalité raciale : un Palestinien risque la mort pour résistance, un colon israélien n'en répond jamais.

Bien que le texte ne mentionne pas explicitement l'ethnicité, cette loi est conçue pour viser exclusivement les Palestiniens. En Cisjordanie occupée, à l'exclusion de Jérusalem-Est, elle impose la peine de mort comme peine par défaut pour les Palestiniens reconnus coupables d'homicide qualifié d'acte de terrorisme.

## LE BILAN SANGLANT : PLUS DE 72 000 PALESTINIENS TUÉS DEPUIS OCTOBRE 2023

Depuis le 7 octobre 2023, l'offensive israélienne à Gaza a déjà tué plus de 72 000 Palestiniens, dont au moins 21 500 enfants, selon le ministère de la Santé de Gaza et confirmé par l'armée israélienne elle-même. Plus de 171 000 personnes ont été blessées, dont plus de 46 500 enfants.

**La loi n'autorise la réclusion à perpétuité comme unique alternative que dans des « circonstances particulières » non précisées, rendant l'exécution la norme et non l'exception.**





FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) .  
FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) .  
LBM (0959) . PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET  
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS  
DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

## L'INSTAURATION D'UN RÉGIME D'EXÉCUTION EXCEPTIONNEL PAR PENDAISON, CARACTÉRISÉ PAR LE SECRET ET UN ACCÈS LIMITÉ À L'ASSISTANCE D'UN AVOCAT ET AU CONTRÔLE EXTERNE EST UNE HONTE !

Pendant qu'Israël impose la peine de mort aux Palestiniens, 93 % des enquêtes sur les attaques de colons contre des Palestiniens en Cisjordanie ont été classées sans inculpation entre 2005 et 2022. Plus de 80 % des plaintes déposées par des Palestiniens auprès de la police israélienne ne font l'objet d'aucune enquête.

**Les colons israéliens tuent des Palestiniens en toute impunité, cautionnés par l'État, encouragés par le gouvernement, protégés par l'armée. Quand deux colons sont tués près de Huwara, des centaines attaquent des villages palestiniens : incendies de maisons, voitures, vergers, agressions avec des barres de métal et la police libère les suspects.**

**C'est l'apartheid dans toute sa crudité : la mort pour le Palestinien qui résiste, l'impunité totale pour le colon assassin.**



Alors que des soldats israéliens célèbrent publiquement leurs crimes de guerre sur les réseaux sociaux, pensant rester impunis, la fondation Hind Rajab lance la chasse aux criminels de guerre israéliens. **Hind Rajab, une petite fille de 6 ans, a été fusillée par l'armée israélienne, alors qu'elle était la seule survivante de sa famille suite à l'attaque de leur voiture par un char israélien alors qu'elle était en contact avec le croissant rouge qui venait pour la sauver.**

La fondation d'Hind Rajab identifie un millier de soldats israéliens devant être poursuivis par la Cour pénale internationale, sur la base de 8 000 éléments de preuve, y compris les messages publiés par les soldats eux-mêmes.

Les chefs militaires israéliens ont dû ordonner aux soldats de cesser de se vanter de leurs crimes, craignant d'être arrêtés lors de leurs déplacements à l'étranger.

Derrière le discours sur la « sécurité nationale », c'est la logique coloniale qui s'exprime brutalement. Cette loi criminalise la lutte légitime pour l'autodétermination du peuple palestinien. Elle vise à briser toute résistance par la peur, l'exécution sommaire, l'élimination politique.

Le peuple palestinien ne demande pas la mort, mais la vie, la dignité, la liberté et le droit de vivre dans son propre pays. La criminalisation de sa résistance jusqu'à la peine de mort est une tentative de briser sa volonté, de réduire à néant sa lutte pour l'autodétermination.

Cette loi révèle la peur d'Israël face à la résistance palestinienne qui ne cesse de grandir malgré l'occupation. C'est l'aveu qu'aucun discours de paix ne peut masquer : sans justice pour les Palestiniens, il ne peut y avoir de paix durable. Chaque exécution sera un acte politique visant à tuer l'âme de la résistance palestinienne.

**La FNIC-CGT refuse cette logique de suprématie raciale et de terreur d'État. Nous condamnons cette loi inhumaine et exigeons sa révocation immédiate. Nous appelons tous les travailleurs, syndicalistes et organisations internationales à se dresser contre cette barbarie légalisée.**

**L'occupation et l'apartheid servent les intérêts du capital, pas ceux des travailleurs israéliens ni palestiniens. La haine raciale et la guerre divisent les travailleurs pour mieux les exploiter. Notre combat, c'est la paix juste, la dignité pour tous les peuples, et la fin de l'impérialisme qui divise les travailleurs par la haine, le racisme et la terreur.**

**POUR LA FIN DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE !**

**POUR LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE PALESTINIEN !**

**POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS CONTRE LA BARBARIE D'ÉTAT !**

